





# Chronique du Lot

A nos lecteurs et correspondants

Nous avons pu jusqu'ici parler à la constante augmentation de notre tirage par un perfectionnement de matériel qui permettait une plus grande rapidité d'exécution. Cela ne suffit plus. Nous sommes dans la nécessité d'avancer l'heure de la mise sous presse.

Nous prions donc nos lecteurs et nos correspondants de vouloir bien noter que nous ne pourrions plus assurer l'insertion dans le numéro du jour de toute communication ou correspondance qui ne nous serait pas parvenue, en dernière heure, les mardis, jeudis et samedis avant onze heures 30.

## Edouard Herriot et le Ciné parlant

A la manifestation de Gramat, le cinéma parlant qui est, de sa nature, indiscret, exagère peut-être quelque peu.

Trois maisons avaient envoyé leurs opérateurs ; ils installèrent leurs appareils compliqués dans la cour de la gare puis au banquet face à la tribune. A chacun des appareils se tenaient deux opérateurs : l'un ayant l'œil au viseur et l'autre des écouteurs aux oreilles.

Lorsque M. Herriot prononça son discours, des lampes puissantes furent allumées, projetant sur lui une vive clarté, et les appareils ronronnèrent, enregistrant gestes et paroles de l'orateur.

Mais en descendant de la tribune, M. Herriot n'était pas content. Ça se comprend ; car ça ne doit pas être amusant de prononcer un discours, en ayant devant les yeux des phares qui éblouissent.

« Je ne parlerai plus devant le cinéma parlant », s'écria M. Herriot, furieux, en regagnant sa place et s'adressant aux opérateurs qui n'en menaient pas large.

Puis ce moment de mauvaise humeur, bien justifié, s'apaisa vite dans la cordialité et l'enthousiasme général.

## Une session spéciale du Conseil général

Nous avons entretenu nos lecteurs de cette question qui a été examinée une première fois lors de la dernière session du Conseil général, et qui tend à céder à la S. T. A. P. O. (filiale du P. O.) le contrôle de l'exploitation des autobus subventionnés par le département.

Cette importante affaire, qui a pour objet d'établir la liaison entre les transports sur route et les transports par voie ferrée, sera discutée spécialement au cours d'une session extraordinaire que le Conseil général du Lot tiendra dans le courant du mois de décembre.

A l'ordre du jour de cette session figureront quelques autres affaires et, en particulier, celle de l'expropriation des terrains de Labéraudie, ayant pour but la création d'un aérodrome.

### Enseignement

Notre compatriote, M. Nauviolle, de Laval-de-Cère, instituteur à Clichy, école de la rue Dagobert, est nommé directeur de l'école de garçons à l'Institut départemental des sourds-muets de la Seine.

### La vie municipale

M. Andrieu a été élu maire de la commune de St-Laurent-Lolmie, en remplacement de M. Denégre, décédé.

## PALAIS des FÊTES

JEUDI 6, SAMEDI 8  
DIMANCHE 9 (matinée et soirée)  
UN PROGRAMME DE CHOIX  
ACTUALITÉS PATHÉ, sonores et parlantes.

La fin des jeux olympiques. Une croisière dans les mers polaires, etc...

## Azais

Grand film parlant français tiré par René Hervil de la pièce de Georges Berr et Louis Verneuil

Le succès d'*Azais* était peu discuté. Les spectateurs se laissent entraîner par le dialogue et par le jeu de Max Dearly, les deux éléments de ce film. Sous son aspect caricatural qu'accroît encore la charge du rôle créé par Max Dearly, dont le cinéma grossit les tics et la mimique très caractéristique, cette comédie est fort réjouissante et s'agrémentée de très jolies vues tournées dans les sites neigeux du plus bel effet panoramique.

A LA SAUCE HOLLANDAISE, dessin animé sonore.  
Location gratuite. Téléphone 276

## La ligne de chemins de fer de Cahors à Moissac

Depuis plus d'un quart de siècle se poursuivent avec lenteur les travaux de construction de la ligne du chemin de fer de Cahors à Moissac, dont l'opportunité devient très contestable depuis que les moyens de transports modernes ont bouleversé les modes de communication d'antan.

Le Conseil général de Tarn-et-Garonne ayant été dans l'obligation de voter au cours de sa dernière session un crédit de 823.000 francs pour sa participation aux travaux de cette ligne, indiquons où en est le raccordement de la nouvelle ligne avec les Compagnies d'Orléans et du Midi, et la marche des travaux.

Le raccordement avec la Compagnie d'Orléans, à faire par l'Etat, est terminé. Reste la partie incombant à la Compagnie précitée, qui est en suspens, ainsi que ceux concernant la Compagnie du Midi.

Les travaux se développent sur la longueur totale de la ligne, soit sur 62 k. 057,56, à raison de 29 k.099,57 dans le département du Lot, et de 36 k. 058,05 dans le département de Tarn-et-Garonne.

La dépense totale au 31 mars 1932 est de 30.409.044 fr. 83 pour le département du Lot et de 30.492.517 fr. pour le département de Tarn-et-Garonne.

Les crédits qui viennent d'être ouverts pour 1932 sont de 922.000 fr. pour le Lot et 1.320.000 fr. pour le Tarn-et-Garonne.

On peut donc prévoir pour bientôt l'achèvement des travaux d'infrastructure proprement dit à l'exception cependant des maisons de garde qui ne sont pas encore commencées.

Dans les deux départements intéressés tous les terrains sont acquis et les dernières dépenses soldées.

## Agresseur déguisé

De notre correspondant de Saint-Germain :

Une agression s'est produite dans d'étranges conditions. Mercredi soir, chez lui, au lieu dit le Plat, commune de Frayssinet, M. Florac lisait tranquillement son journal, attendant la venue de ses voisins ainsi qu'il le fait chaque soir.

Tout à coup une femme entra qui bondit sur lui, le revolver à la main. M. Florac ne perdit pas son sang-froid et s'efforça de la maîtriser.

Dans la lutte il reçut plusieurs blessures, mais il put identifier son agresseur qui était un homme déguisé en femme. Celui-ci put s'échapper, mais comme il est bien connu dans la région, il a été arrêté dès lendemain.

C'est, évidemment, pour voler qu'il était entré, à main armée, chez M. Florac dont nous sommes heureux d'apprendre que les blessures ne mettent pas ses jours en danger.

## EDEN

Cette semaine, semaine de la gaité, Deux Programmes

Premier Programme de la semaine

JEUDI

A 21 HEURES :

Actualités parlantes Fox Movietone

Les princes du rire

Stan Laurel et Oliver Hardy

dans le plus désopilant Comique

Sous les Verrous

film parlant français.

VERS 22 HEURES 30 :

Un superbe Vaudeville

Madame Satan

Deuxième Programme de la semaine

Vendredi, Samedi, en soirée,

Dimanche, matinée et soirée.

A 21 HEURES :

Actualités parlantes Fox Movietone

Capelles, documentaire parlé.

Haut les mains, comédie parlée.

A la manière de la mère L'Oye,

dessin animé sonore.

VERS 22 HEURES 25 :

Le célèbre Comique

BISCOT

dans

un film sportif : le film

du Tour de France

HARDI LES GARS !

entièrement parlant français.

La Semaine prochaine

LILIAN HARVEY

HENRY GARAT

TOUS PARLANT

LE CONGRÈS

S'AMUSE

REALISATION D'ÉRIK CHARELL

Retenez vos places.

La location gratuite est ouverte.

## CAHORS

Les Amis du Beau Vieux Quercy

### JOSÉ GERMAIN

C'est lundi, 10 octobre, en soirée, au Théâtre municipal, que commencera la saison de la société « Les Amis du Beau Vieux Quercy ». Pour la première réunion de cette sixième année, elle a fait appel à José Germain. La célébrité que notre confrère s'est acquise comme conférencier rend tout éloge superflu.

D'ailleurs, les Cadurciens l'ont déjà vu, mais sur l'écran seulement, où il présentait le film fameux « A l'Ouest, rien de nouveau » qui rassembla au Palais des Fêtes un public venu de tous les points du département.

Cette fois, José Germain parlera en personne, mais il ne parlera pas de la guerre. C'est de la « Jeune fille française parmi les autres jeunes filles » qu'il entretiendra son auditoire.

Le sujet autant que l'orateur donneront à cette séance tout l'intérêt que peut souhaiter le public d'élite qui suit assidûment ces réunions.

La réunion aura lieu lundi, 10 octobre, au Théâtre. Elle commencera à 21 heures précises. La location a lieu comme d'usage, chez la concierge du Théâtre.

### Caisse des Ecoles

L'Assemblée générale des souscripteurs de la Caisse des Ecoles publiques de la ville de Cahors aura lieu à la Mairie le samedi 8 octobre à 20 heures 30 sous la présidence de M. le docteur Peindarie. — Le Secrétaire : E. Laubart.

### Association amicale des retraités des P. T. T.

L'Association Amicale des retraités des P. T. T. informe ses adhérents que l'Assemblée générale annuelle aura lieu dimanche 16 octobre, à 10 heures du matin, salle habituelle de la Mairie de Cahors.

Un déjeuner amical aura lieu le même jour à midi, au restaurant « Le nouveau Vatel », ancien Café de la Comédie.

Adressez adhésions au banquet à M. Reuilhon, trésorier à Cahors, 119, Boulevard Gambetta.

Le Président, Ch. CAMMAS.

### Compatriote

Notre jeune et excellent compatriote, M. Robert Barreau, lauréat de la Faculté de droit de Toulouse, diplômé en sciences pénales, docteur en droit, rédacteur au ministère des Finances (direction de la Comptabilité publique), vient d'être affecté à la direction du budget et détaché, en qualité de rédacteur principal à la Commission des Finances de la Chambre.

Nous adressons à M. Robert Barreau, ancien élève du lycée Gambetta, nos bien vives félicitations.

### Concours de sténo-dactylo

Un concours pour un emploi de sténo-dactylographe a eu lieu à la Préfecture du Lot.

Six candidats ont pris part au concours, Mlle Mauriès, sténo-dactylo stagiaire du Cabinet du Préfet a été classée première et titularisée dans son emploi.

Mlle Reinshagen, de Villefranche-Rouergue, a été classée deuxième et nommée sténo-dactylo supplémentaire.

Elle sera titularisée dès qu'une vacance se produira.

### Accident

M. Ladoux, propriétaire, a été frappé par une faucheuse aux jambes. La blessure est grave. M. Ladoux a été transporté à l'hôpital de Cahors.

### A PARIS

## Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)

Métro : Saint-Paul

PARIS (2<sup>e</sup>)

TOUT LE DERNIER CONFORT

SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES A UN LIT

de 18 à 24 francs par jour

FLOIRAC

(Originaire du Lot) Téléphone ARCHIVES 60-92

Propriétaire

Hôtel recommandé par le

Journal du Lot

A tous les Coloniaux de France

L'Union Nationale des Anciens Combattants Coloniaux, présidée par les Généraux Marchand et de Trentinian, le Médecin général Inspecteur Emily, le Gouverneur des Colonies Bobichon et le Lieutenant-Colonel Ferrandi, Conseiller municipal de Paris, invite tous les Coloniaux ayant servi soit avant, soit après 1914 dans une Colonie en guerre, à se faire connaître à son Siège, 9, rue Castex, Paris IV<sup>e</sup>.

## UN... EXPLOIT... PUNI !!

Il est arrivé une bien mauvaise aventure à un... chasseur, qui habite à la limite du Haut-Quercy.

Pauvre bougre ! Il s'était rendu avec joie au marché pour vendre un lièvre qu'il venait de tuer.

La chasse étant ouverte, il semblait bien qu'il avait ce droit.

Les gendarmes l'aperçurent et examinèrent en passant le lièvre.

Heu ! Heu ! ce lièvre n'a pas été occis de digne façon, dirent-ils. Ils s'approchèrent du vendeur, palpèrent le lièvre.

Oh ! les curieux ! Le vendeur, interrogé, avoua que n'ayant pas de permis, il avait tué le lièvre à coups de bâton !!!

Pas de permis : première infraction ; tuer un lièvre à coups de bâton n'est pas légal ! Procès-verbal fut dressé contre le braconnier et le lièvre, fut envoyé dans un hôpital pour améliorer l'ordinaire des malades !

Pourtant, ne semblerait-il pas méritoire, ce fait de poursuivre à la course un lièvre et de l'abattre à coups de bâton ?

Tuer avec un fusil, à 80 mètres de distance une pièce de gibier, c'est de l'adresse, soit. Mais traquer, poursuivre, attraper un lièvre, le suivre pas à pas en l'assommant à coups de bâton, n'est-ce pas, un exploit ? Un neirod de race nous le dira !!!

L. B.

### Subvention

Le Comité des travaux historiques vient d'accorder une subvention de 5.000 francs à M. Guilhamon, professeur d'histoire au lycée Gambetta pour la publication du « Journal des voyages de l'ingénieur de Richeprey », important ouvrage qui comportera 2 volumes.

Cet ouvrage est la description de l'état économique de la généralité de Montauban en 1789.

### Enseignement secondaire

M. Calvayrac, professeur de 3<sup>e</sup> au lycée Gambetta, est nommé en la même qualité au lycée de Béziers.

### Enseignement primaire supérieur

M. Gorbus, professeur à l'E. P. S. de Martel (école supprimée), est nommé professeur de science à l'E. P. S. de Cahors, en remplacement de Mme Lehr.

### Société des Etudes du Lot

La séance de rentrée de la Société des Etudes du Lot a eu lieu lundi, à 5 heures, au siège habituel des séances.

La séance était présidée par M. Laubart.

### Bibliothèque municipale

Nous apprenons avec plaisir que notre excellent compatriote M. Jean Calmon, est nommé bibliothécaire de la ville, en remplacement de M. Palame, décédé.

### Portefeuille retrouvé

Nous avons relaté la plainte portée par le sieur Rue, propriétaire à Montcuq qui prétendait qu'on lui avait volé un portefeuille contenant 4.945 francs.

Cette affaire paraissait un peu louche aux gendarmes. Rue avait-il été, réellement, victime d'un vol ? Ils ne le crurent pas.

Effectivement, Rue revint à la gendarmerie, lundi et fit la déclaration : « Lundi matin j'ai fouillé les meubles avec ma femme pour découvrir le portefeuille. J'ai retiré le buffet de la cuisine, vers le milieu de la pièce, et, à ce moment-là le portefeuille est tombé derrière ce meuble. Il contenait les 4.945 fr. »

« J'ai dû le déposer à cet endroit, jeudi matin, avant de quitter la maison. »

Acte a été donné de cette déclaration. Mais on a fait observer à Rue que dans sa plainte, il avait dit formel. Il avait dit :

« En rentrant chez moi, tout était bouleversé, le tiroir de la table de nuit dans lequel étaient deux portefeuilles dont l'un renfermait la somme de 4.945 fr, avait été déposé sur mon lit. Je me suis empressé d'ouvrir le portefeuille dans lequel j'avais placé l'argent, j'ai constaté que l'argent avait été volé, sauf une carte d'électeur. »

Rue, il est vrai, est âgé de 75 ans. Mais il pourrait bien être poursuivi pour outrages à la gendarmerie.

### Arrestation

M. le Commissaire de police a procédé à l'arrestation du nommé S..., inculpé de vol de bicyclette au préjudice de son ancien patron, M. Rigal, entrepreneur de transports.

M. Rigal avait confié sa bicyclette à S..., mais celui-ci la vendit à un marchand de cycles de la rue Nationale.

Par la suite, la bicyclette fut achetée par un client, M. B..., de Cajarc. S... avait quitté Cahors où il habitait avec sa femme et ses deux enfants, rue St-Pierre. Il est rentré dimanche. Le lendemain il fut arrêté. Conduit au Parquet, il fut interrogé. Il reconnut le fait qui lui était reproché.

Comme il a son domicile à Cahors et qu'il y vit avec sa famille, il a été laissé en liberté provisoire.

### AU ROBINSON

Tous les samedis, dimanches et fêtes

GRAND BAL

Repas sur commande

Noce et Banquets

Service transport ; voiture du

ROBINSON.

Départ en face de la Mairie

Téléphone 207.

Tous les Jaudis, soirée

## La citrouille... républicaine !

Un matin de la semaine dernière, sur la place du marché, des maraîchers et des ménagères eurent une minute de gaieté.

Selon l'habitude, un propriétaire apportait à une revendeuse divers légumes parmi lesquels se trouvait une magnifique citrouille.

L'usage établi est le suivant : le propriétaire porte ses légumes et les confie à la maraîchère qui les vend, perçoit une commission sur la vente et donne la somme réalisée à la propriétaire.

Un de ces derniers matins, une propriétaire apporta des fruits, légumes, et une citrouille.

La maraîchère se mit à rire : « Vous avez fait du dessin sur la ! couste ? » — « Nanni ! qu'est-ce qu'il y a ? » — « La propriétaire ne savait pas lire, ni la maraîchère, mais des ménagères s'approchèrent et s'esclaffèrent l'une sur la citrouille, en grosses lettres : « Vive la République ! »

Pendant plusieurs minutes les rires fusèrent, mais, les ménagères présentes amusées tinrent à emporter un morceau de citrouille avec une lettre au moins.

Et la citrouille fut, ainsi, rapidement enlevée.

La propriétaire se demande encore comment ces lettres se trouvaient sur la citrouille qu'elle venait de prendre au jardin, une heure avant !

### Mission scientifique

La mission scientifique française de l'anné polaire internationale est arrivée à Bangui.

Notre compatriote, M. Charles Capmas, chef de la mission et ses collaborateurs ont, aussitôt, installé leurs appareils à l'observatoire météorologique où ils vont poursuivre durant une année leurs observations et leurs travaux.

### P. T. T.

Mlle Truquet, receveuse des P. T. T. à Catuz, est nommée à Grisolles (Tarn-et-Garonne).

Démission d'un conseiller municipal  
M. Victor Raffy, conseiller municipal de la commune de Montfaucon a adressé sa démission, à la date du 30 septembre.

Cette démission porte à 3 le nombre des conseillers qui manquent. Des élections prochaines vont avoir lieu.

### Hyméne

Ces jours derniers a été célébré à St-Maur-les-Fossés (Seine) le mariage de notre jeune compatriote M. Robert Guyoneaud, avec Mlle Huguette Pégoury.

Nous apprenons, également, le prochain mariage de notre jeune compatriote, M. François Guyoneaud avec Mlle Marie-Rose Arènes.

MM. Guyoneaud sont les fils du sympathique négociant en épicerie du Boulevard Gambetta.

Nous adressons aux jeunes époux et aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

### Obèques

Mardi, à 2 h. 3/4 a eu lieu l'inhumation, à Cahors de M. Xavier Dillenseger conducteur principal des Ponts et Chaussées en retraite, décédé à Toulouse dans sa 95<sup>e</sup> année.

M. Dillenseger habitait souvent Cahors chez Mlle Prunieras. Il était le père du docteur Dillenseger et le beau-père du lieutenant-colonel Pineau.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

### Accident mortel

Lundi, des passants trouvèrent, sur la route au lieu dit « les Bougettes », commune de Bouzès-Haut, le corps de M. Fourès, cantonnier, domicilié à Tour-de-Faure.

Fourès était mort. Il avait le nez, la bouche et les oreilles ensanglantés. On ne remarquait aucune fracture apparente à la tête, mais, à côté, sur la chaussée, étaient deux grandes plaques de sang.

Les gendarmes firent une enquête. M. Auzelin, revenant de Villefranche-de-Rouergue, en auto, vit le corps de Fourès sur la route. Il descendit de voiture et le déposa sur le rebord de la route, et alla avertir le maître d'hôtel de Conduché et la gendarmerie.

A côté du corps il y avait des branches d'arbres et une hachette.

Fourès a été victime d'un accident. Occupé à couper des branches, il était monté sur un arbre d'où il tomba. C'est ce qu'un compagnon de travail, M. Roldès, cantonnier à Crégols, a déclaré.

Fourès était âgé de 42 ans. Il était marié sans enfant.

### Défaut de numéro

M. Delfour, entrepreneur de transports à Gigouzac, a un camion-automobile à l'avant duquel n'est pas inscrit un numéro d'ordre.

Procès-verbal a été dressé.

### Défaut de carte d'identité

Pour défaut de carte d'identité d'étranger, contravention a été dressée au sieur Galetti Adelfo, d'origine italienne, ouvrier maçon.

### Pas de plaque de contrôle

Louis Carrière, de Trébaix, n'avait pas de plaque de contrôle à sa bicyclette, il a bien dit qu'il l'avait perdue, mais les gendarmes ne le crurent pas et dressèrent procès-verbal.

### Défaut d'éclairage

Pour défaut d'éclairage à sa bicyclette, M. Lagarrigue de St-Jean-de-Laur s'est vu dresser procès-verbal.

### Planteurs de tabacs

Le bureau des C. G. P. s'est réuni à Bordeaux, le lundi 3 octobre, à 11 heures du matin, à la préfecture, sous la présidence de M. Delpont. Etaient présents : MM. Delmas secrétaire général ; Dradier, Fabre, Lafue, Giresse, Beylard, Solleville, Gaucheron, Eyraud, Farges.

Le bureau a nommé une commission qui devra s'occuper du feu rouge, de l'assurance, des prix et se réunira à Paris avec des membres de l'administration des tabacs avant la réunion de la commission paritaire, pour discuter toutes ces questions et les vœux déposés au congrès de Strasbourg. Il a décidé, en outre, à l'unanimité de se réunir à Paris avec les membres de la commission paritaire pour prendre toutes décisions utiles pour la défense des planteurs de tabac. Après quelques échanges de vues concernant certains vœux et où l'accord le plus cordial n'a cessé de régner, la séance a été levée à midi et demi.



souscription habituelle, de l'installation matérielle de la fête et de l'élaboration du programme des trois journées de réjouissances.

Le comité fait un pressant appel à la générosité des Castelnaudais pour que la souscription qu'il va faire soit très fructueuse, seul moyen d'assurer à notre cité de splendides fêtes.

#### St-Denis-Catus

La fête. — C'est le 8, 9 et 10 octobre, qu'aura lieu notre fête, réputée, à juste titre, la plus belle de la région. Rien n'a été négligé par le Comité d'organisation pour la rendre cette année, aussi attrayante que d'habitude.

La fête bat son plein, surtout, le dimanche dans l'après-midi et dans la soirée. Bonne journée en perspective, non seulement pour les habitants de St-Denis et des communes voisines, mais pour beaucoup de Cadurciens qui savent profiter de la facilité des communications, pour passer, à peu de frais, une demi-journée de plaisir, d'abord en pêchant les écrevisses dans le Vert, ensuite en prenant part aux jeux divers.

On sait qu'un train part de Cahors à 12 h. 40 pour arriver à St-Denis à 13 h. 10. Départ de St-Denis pour Cahors à 19 h. Mais le clou de la soirée étant, incontestablement, le feu d'artifice sur le Vert, nous conseillons à ceux qui le pourront d'y assister.

#### Montdomer

Accident de travail. — M. Bénesté, ouvrier menuisier chez M. Courcel, a été blessé au cours de son travail au pied gauche par une pointe rouillée. 12 jours d'incapacité de travail.

#### Luzech

Etat civil des mois de juillet, août et septembre. — Naissances : Jacques Fortin, Monique Pournarède, Renée Rodes, Josette Grelet, Daniel Sabatié, Christiane Passadat.

Mariages : Jean-Joseph Miran et Renée-Amélie Laporte ; Louis Miran et Antonia Peyrus ; Jean-Gabriel Cavallié et Simone Samyn.

Décès : Antonin Soulatié, 39 ans ; Laurence Mouville, 65 ans ; Jean Vargues, 48 ans.

#### Montcuq

Remise de croix. — Samedi dernier, M. René Bessé, commandeur de la Légion d'Honneur, député de Cahors, délégué par M. le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, a remis la croix d'officier à M. Bley, receveur ruraliste à Montcuq, grand invalide de guerre.

Cette cérémonie, qui fut très émouvante, s'est déroulée au cours d'une réunion intime groupant des mutilés de guerre et des anciens combattants.

Probité. — M. Loubéjac a trouvé, dans son hôtel, un portefeuille contenant une certaine somme.

Les publications d'usage ayant été faites par l'appariteur, la personne qui avait perdu le portefeuille s'est rendue chez M. Loubéjac, qui le lui a rendu aussitôt.

Nos félicitations à M. Loubéjac qui n'est pas à son premier acte de probité.

#### Castelfranc

Notre nouveau pont. — Il est définitivement au rancart notre vieux pont de bois. Et son remplaçant vient d'être livré à la circulation.

Il a belle allure le nouveau avec son armature métallique à la fois souple et solide. Mais il a fallu, comme c'est réglementaire, procéder aux essais avant qu'il fût livré aux fameux poids lourds qui circulent maintenant sur toutes nos routes. C'est ce qu'on a fait les derniers jours de la semaine dernière.

Les bascules avaient été chargées de 300 tonnes de sable. Après quoi on a fait passer deux dizaines de camions lourdement chargés.

Vérification faite tout est resté immobile. Rien n'a bougé. Voilà donc la dernière formalité accomplie et la liaison bien établie entre les deux rives du Lot à un point important pour mettre en rapport d'importantes régions.

Nous nous félicitons de cet heureux événement et nous en profitons pour remercier les initiateurs et les ani-

mateurs de cette œuvre si utile : le Conseil Général du Lot et notre actif représentant à l'assemblée départementale, M. le docteur Rougier. En terminant adressons tous nos compliments aux constructeurs, la maison Baudin, qui a fait là du beau travail.

#### Duravel

Chien trouvé. — M. Pignères, coiffeur dans notre localité a trouvé et recueilli un chien de chasse blanc, pointillé de roux, la tête tachée feu, portant un collier tressé avec plaque, mais sans gravure de nom. Il en a fait la déclaration, à la mairie, et le tient à la disposition du propriétaire.

Nécrologie. — Deux nouveaux décès de personnes âgées se sont produits dans notre commune, le 2 courant : ce sont : Mme Darnis, mère de Mme Tissandier, institutrice à Moncabrier, et femme de M. Darnis, retraité des P. T. T. et Mme veuve Bouygues, mère et belle-mère de Mme et M. Delbreil, retraités et propriétaires à Duravel. Les obsèques ont eu lieu à Duravel pour la première et pour la seconde à Cazès dans le caveau familial. Nous adressons nos condoléances aux familles éprouvées par ces deuils.

#### Puy-l'Évêque

Foot-ball. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

#### St-Cirq-Lapopie

Hyménée. — Lundi, a été célébré le mariage de Mlle Marcelle Chalou, fille de M. Chalou, l'excellent propriétaire de Lapopie-Hôtel, avec M. Paul Hanset, préparateur en Pharmacie à Brest.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

#### Arrondissement de Figeac

##### Figeac

Nécrologie. — Nous avons appris avec un vif regret la mort de Mme Cayssac, décédée à l'âge de 38 ans.

Mme Cayssac était la femme de notre compatriote M. Cayssac, percepteur à Ivry (Seine).

Ses obsèques ont été célébrées à Figeac, au milieu d'une foule considérable, qui a témoigné de vives sympathies à M. Cayssac et à la famille auxquels nous adressons nos sincères condoléances.

Boule figeacoise-Challenge Vincent. — Dimanche, 9 courant, la Boule figeacoise fera disputer comme l'année dernière entre les joueurs de boules figeacois le Challenge Vincent, superbe coupe offerte par M. André Vincent.

Le concours aura lieu à 14 heures, sur les terrains de jeu de la place de la Raison.

Prochainement aura lieu le concours du fanion du Cantal, remporté de haute lutte l'an passé à Aurillac, par une quadrette de la Boule Figeacoise. Ce jour-là les fervents du jeu de boules auront le plaisir de voir jouer les nombreuses quadrettes du Cantal et des arrondissements limitrophes.

Enfin la saison se terminera par un concours de doublettes entre les nombreux joueurs de notre société.

Par les cinq concours qui se seront déroulés dans le courant de la saison, la Boule figeacoise, montre bien sa vitalité. Aussi nous espérons que dimanche seront nombreux les spectateurs qui viendront applaudir ses joueurs.

#### St-Michel-Loubéjou

Naissance. — Nous apprenons la naissance d'une fillette chez les époux Conne-Capelle qui ont déjà 4 enfants.

Tous nos compliments et nos vœux de bonne santé à la maman et au bébé ainsi qu'à la famille.

#### Espédaillac

Mariage. — Mardi a eu lieu le mariage de Mlle Denise Falguères, domiciliée aux Trois-Lacs, commune d'Espédaillac, avec M. Fernand Gasquet, mécanicien à Lacapelle-Marival.

Nos félicitations et nos meilleurs

vœux de bonheur aux jeunes époux.

Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira à la mairie dimanche 9 courant, à 9 h. 30 du matin.

#### Sonac

Hyménée. — Le mariage de M. Verne, clerc de notaire, avec Mlle Céline Carayol, de Sonac, a été célébré au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

#### Saint-Céré

Etat civil du mois de septembre. — Naissances : Paulette Cassagnes, derrière la gare ; André Puech, à la Pièce-Longue ; Robert Pradrayol, rue Canferant ; Maurice Rougé, place de l'Eglise.

Publications de mariage : René Doucet, cultivateur à la Négrie, commune de Saint-Céré, et Adrienne Mazet, sans profession, au Breil, commune de Frayssinhes.

Décès : Roger Solignac, 10 ans, à Enteil ; Fernand de Brou de Laurière, 76 ans, sans profession, rue Saint-Cyr ; Louis Vigouroux, tapissier, 77 ans, rue Garézac ; Louise Bagou, veuve Bas, hôtelière, 79 ans, faubourg Lacabans ; Cyprien Verdier, propriétaire, 81 ans, avenue Victor-Hugo ; Marie Cançès, veuve Lavayssières, sans profession, 74 ans, à Aynac (Lot), hospice ; Léon Grassetier, cultivateur, 56 ans, rue St-Cyr.

#### Arrondissement de Gourdon

##### St-Cirq-Madocis

Accident. — M. Vieillescazes se rendait à bicyclette à son pré, pour y faucher du regain, lorsqu'à un tournant, sa machine dérapa et il fut brutalement précipité sur la chaussée. Dans sa chute, il se blessa profondément à une main, ce qui nécessitera plusieurs points de suture.

##### Gramat

Poire. — Malgré des averses intermittentes, notre foire a été importante. Voici les cours pratiqués :

Gros bœufs de travail, de 5.000 à 6.000 francs ; moins gros, de 4.000 à 5.000 francs ; vaches de travail, de 4.000 à 4.500 francs ; bouvillons, de 1.500 fr. à 2.000 francs, le tout la paire ; veaux de lait, de 5 fr. à 5 fr. 50 le kilo ; agneaux de lait, de 4 fr. 50 à 5 francs ; moutons gras, de 3 fr. 50 à 4 francs, le tout le kilo ; brebis d'élevage, de 130 à 150 fr. la pièce ; porcelets, de 150 à 200 francs pièce, selon qualité et grosseur.

An marché : Oufs, 5 francs la douzaine ; poules, 5 fr. ; poulets, 5 fr. 50 ; lapins domestiques, de 2 fr. 50 à 3 fr. 75 ; canards, 4 fr. 50 ; dindons, 5 francs, le tout le demi-kilo ; pigeons, 6 francs la paire ; pommes de terre, de 9 à 10 fr. ; pommes à couteau, de 8 à 9 francs, le tout le double-décaltre.

Beaucoup de fruits et légumes vendus à des prix raisonnables.

##### Martel

Compatriote. — Notre jeune compatriote, M. Georges Lafon, ancien élève de notre école primaire supérieure, est nommé instituteur intérimaire à Châteauneuf-sur-Loire.

Grandes fêtes agricoles. — Après le programme des réjouissances vient celui qui constitue la partie essentiellement agricole de ces deux journées, et par conséquent la plus importante, la raison d'être de tout le reste. C'est, en effet, la journée de lundi qui sera le mieux remplie à ce point de vue. Non seulement les expositions diverses seront ouvertes toute la journée, mais le concours d'animaux de toutes sortes se tiendra de 10 heures du matin à 16 heures.

De 9 heures à 10 heures, les animaux seront reçus au foirail de la Fontenelle.

A 10 h. 30, dans la salle du théâtre, à la Mairie, se tiendra l'Assemblée générale du Comice Agricole. La réunion sera suivie d'un déjeuner amical présidé par M. Malvy, député de l'arrondissement.

Les opérations du Jury seront terminées vers 15 heures et le palmarès sera proclamé à 16 heures, dans l'enceinte de l'exposition.

A 16 h. 30, départ d'un ballon annonçant la clôture de la partie agricole. A 17 heures, tirage de la Tombola. Jeux et concours divers.

Fête de nuit ; illumination féerique. Bal et feu d'artifice, et enfin l'in-

dispensable retraite d'adieu par la musique.

#### Baladou

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'un gros garçon prénommé Jean-François, chez les époux Borie, du village de Bazalgués. Nos compliments au papa et nos vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Obsèques. — Ces jours derniers, ont été célébrées les obsèques de M. Eugène Devès, du hameau de Gaulou, décédé à l'âge de 62 ans.

Une foule nombreuse a suivi le convoi funéraire du regretté disparu qui ne comptait que des sympathies dans la région.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

#### Floirac

Nécrologie. — Ces jours derniers ont été célébrées les obsèques de M. Marius Bouzou, décédé à l'âge de 85 ans.

Ancien combattant de 1870, M. Bouzou était le doyen de la commune.

Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une foule nombreuse.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

#### St-Germain-de-Bel-Air

Elections sénatoriales. — Mercredi matin, nos sympathiques et dévoués sénateurs sont venus dans notre commune. Reçus à leur descente d'auto par M. le Maire de St-Germain et par de nombreux délégués, ils se sont rendus à la Mairie pour rendre compte de leur mandat et exposer leur programme.

Leurs explications ont reçu l'approbation unanime. Les électeurs sont sûrs de l'attachement de leurs élus à l'intérêt national et à l'intérêt agricole. Ils en ont toujours donné la preuve par leurs actes et par leurs votes. Il n'ont pas cessé de mériter la confiance qui leur sera renouvelée.

Conférence. — Mardi soir a eu lieu à la mairie une conférence faite par le délégué du Ministère de la Santé publique, M. Dauriat, confèrencier à l'Office d'hygiène sociale.

Cette conférence sur les multiples avantages de l'eau saine, avec projections cinématographiques, a été suivie et écoutée avec attention par un nombreux public, qui n'avait pas manqué de se rendre à l'appel du confèrencier.

Pour la première fois, M. le Ministre de la Santé publique a fait produire par le confèrencier des films parlants sur les actualités scientifiques.

Soirée très instructive et récréative, dont la population, grands et petits, gardera le meilleur souvenir.

Syndicat de protection des berges du Céou. — Une assemblée des délégués des communes de Gourdon, St-Germain, Concorès, Dégagnac, Léobard et Salviac a eu lieu à Gourdon le 24 septembre pour constituer son bureau.

Sont nommés : Président : M. le Docteur Cambornac, maire et conseiller général de Salviac ; vice-président : M. Lautard, adjoint au maire de St-Germain ; secrétaire : M. Gilbert, adjoint au maire de Gourdon ; trésorier : M. le Receveur municipal de la Ville de Gourdon.

Les membres du bureau auront pour mission d'amener et de s'entendre avec les délégués de la vallée du Céou qui sont dans le département de la Dordogne jusqu'à l'embouchure du Céou, afin de pouvoir arriver à faire œuvre utile.

Agresseur déguisé. — Lire à la « Chronique du Lot ».

#### Souillac

Chef des coiffeurs. — La Fédération des Patrons coiffeurs de Guyenne, Gascogne, Quercy et Languedoc a l'honneur d'informer tous les coiffeurs, dames et messieurs d'assister à la réunion générale qui aura lieu à Souillac, le lundi 10 octobre, à 14 heures, au café Blanc.

Ordre du jour : Formation d'un syndicat.

Un délégué de Cahors et un délégué de Montauban prendront la parole.

#### CHEZ NOS VOISINS

##### EN DORDOGNE

Partie de pêche tragique

MM. Albert Louprou, Lacroix et Pierre Bauer faisaient une promenade et une partie de pêche en bateau quand tout à coup arrivés en face du Coux, vers 14 heures le bateau chavira et les trois occupants furent précipités dans la rivière.

MM. Louprou et Lacroix purent gagner la rive. Mais M. Bauer, frappé de congestion, coula à pic. Ce n'est que dans la soirée que son corps fut retrouvé et ramené sur la berge. M. Pierre Bauer, qui habitait Paris, était venu au Bugue chercher sa femme et ses deux enfants. Il était âgé de 28 ans seulement.

##### A MONTAUBAN

Chasseur tué

Dimanche, vers 8 heures, au cours d'une partie de chasse dans la propriété Garrigues, située au lieu dit Bardonnies, commune de Montauban, le nommé Michel Rey, propriétaire au lieu dit Le Quart, a tué accidentellement son gendre, nommé Antonin Doumer, âgé de vingt-cinq ans, maçon.

Tous deux, paraît-il, cheminaient côte à côte. Rey maintenant le canon du fusil sur son avant-bras gauche, quand soudain, on ne sait comment, le coup partit, atteignant en pleine poitrine le malheureux Doumer.

#### Dernière locale

Brevet Élémentaire

Les examens du Brevet élémentaire ont eu lieu lundi matin.

Le résultat des épreuves écrites a été donné jeudi, à midi :

Aspirants

Sont admissibles : MM. Baquet, Biassette, Chanut, Combres, Darnis, Pressouyres.

Aspirantes

Sont admissibles : Mlles Andral, Arjac, Belaygue, Bennet, Brel, Bras, Comptié, Carratié, Cayrol, Céré, Delmas Jeanne-Marie, Duffau, Gauchet, Jardel, Lasfargues Henriette, Lescuré, Monecyrou, Meyens, Poulanges, Rausières, Réveillac, Reversat, Rouquié, Valadié, Vieillescazes, Salvan.

Brevet d'enseignement Primaire Supérieur

Sont admissibles : Mlles Andral, Bennet, Brel, Céré, Gauchet, Rouquié, Vieillescazes.

Les examens continuent.

#### RENSEIGNEMENTS

##### ETATS GENERAUX DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Trois semaines à peine nous séparent de la grande manifestation économique qui doit avoir lieu à Toulouse les 21, 22 et 23 octobre prochain. On peut dire qu'elle constituera les Etats généraux du Commerce et de l'Industrie de la moitié sud de la France.

Sans cesse parviennent au Comité d'organisation des adhésions enthousiastes. Un millier de Groupements s'intéressent très vivement aux questions portées au programme du Congrès seront représentés. Le vendredi 21 et le samedi 22, matin et soir, auront lieu les séances de travail. Le dimanche 23, à midi, le banquet de clôture auquel assisteront certainement des membres du Gouvernement, réunira de nombreux parlementaires, des personnalités économiques venues de divers points de France et la foule des Congressistes.

Des réjouissances accompagneront ces importantes assises.

Sous peu, tous les Groupements intéressés recevront une circulaire qui leur fournira les derniers détails.

Les inscriptions sont toujours reçues et les renseignements fournis au Commissariat général du « Congrès interrégional des Groupements commerciaux et industriels du Midi de la France », Hôtel de la Chambre de Commerce, 2 bis, rue d'Alsace-Lorraine, Toulouse.

##### ON DEMANDE

Jeune employé de laboratoire

16 à 17 ans  
Pharmacie ORLIAC, CAHORS

#### REMERCIEMENTS

Les familles DILLENSEGER, PINEAU, PRUNIERAS, FOURNIEUX remercient toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie et ont assisté aux obsèques de

Monsieur Xavier DILLENSEGER

#### AVIS DE DECÈS

Monsieur Louis CALVET ; Monsieur et Madame RÉGAMBERT ; Monsieur et Madame OLIVER. Les familles CALVET, RÉGAMBERT, LAROSE, COUZERGUES et tous les autres parents, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

#### Madame Louis CALVET

née RÉGAMBERT

leur épouse, fille, sœur, belle-fille, nièce et cousine, décédée le 5 octobre 1932, dans sa 23<sup>e</sup> année, munie des sacrements de l'Eglise, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le vendredi 7 octobre, à 10 heures, en l'Eglise St-Barthélémy.

Réunion maison mortuaire, 6, Impasse Siris.

#### Fortifiez les enfants studieux

Les enfants studieux se fatiguent beaucoup à l'école. Les mamans leur évitent les effets néfastes du surmenage en leur faisant faire une cure de Quinotone. Ce vin de santé, que les enfants prennent avec plaisir, est à base de glycérophosphate de chaux assimilable et de quinquina ; il contient tout ce qu'il faut pour fortifier le sang, les nerfs et les muscles des jeunes organismes en croissance. Un flacon de Quinotone coûte seulement 4 fr. 95. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

#### POUR LA RENTRÉE DES CLASSES

Parents, vous trouverez à la CHAUSURE CAMILLE, 65, Boulevard Gambetta, des chaussures spéciales pour écoliers, à semelles cuir, uskide ou crepe. Des articles d'hiver pour dames et hommes. Des chaussures spéciales imperméables pour la chasse. Tous nos articles défilent la concurrence par la qualité et les prix. 5 0/0 aux mutilés.

#### AVIS

Monsieur Victor PRIOLO informe le public que la poissonnerie sous la halle sera ouverte toutes les semaines, les mercredis, jeudis soirs et vendredis.

Tous les jours, au Bazar de la Promenade, grands arrivages de poissons de mer, huîtres, moules, coquillages, sardines fraîches, poissons de rivières.

#### ON DEMANDE

UNE VENDEUSE

Nouvelles Galeries, Maison DREUILHE CAHORS

M. Diégo MARIN, tâcheron, plâtrier, 20, rue des Bonnevards, CAHORS, informe le public qu'il se charge de tous travaux de plâtrage et tout genre de réparations. Prix modérés.

#### SUIS ACHETEUR

chiennette courante, ou briquette, extra-lanceuse lièvre. Faire offre à M. DELSOL, rue du Salut, AURILLAC (Cantal).

#### 30 Frs

p. jour payés de suite  
Trav. fac. p. tous p. loisirs  
Timb. Ec. Directeur ETS, 23, Fg St-Denis, PARIS, X<sup>e</sup>.

#### A VENDRE

Une maison avec remise

Vigne et Verger (prairie)  
Plein rapport

Contenance, 1 hectare environ  
S'adresser : ARNAL, Lamothe, Cahors

#### ETUDE DE MAITRE TRIADOU

Notaire à Cahors

A vendre de gré à gré  
Une villa entourée d'un jardin, gaze à Cahors, rue Victor-Hugo (eau, gaz, électricité). Construction neuve, en parfait état.

Pour tous renseignements : S'adresser à Maître TRIADOU, notaire à Cahors.

## Le Seigneur Mystère

### ROMAN

par J. Joseph-RENAUD

#### CHAPITRE III

Des cris d'horreur s'élevèrent. On entendit des gens, dégingolés l'escalier. Une des sœurs Bulford fut prise d'une sorte de râle qui fusait entre ses dents serrées. Elle ne voulait pas partir ; elle restait près de la porte, l'air tétu, râlant.

Avec une indifférence professionnelle, le commissaire s'agenouilla près du corps, toucha le front et murmura :

— Plus rien à faire... Pas besoin de médecin... Mais qu'est-ce qu'il peut bien y avoir dans cette boîte que le pauvre nouge a l'air de regarder ?

Elle était en acajou sculpté, petite, ancienne, cette boîte que le cadavre indiquait non seulement de son immobile regard mais aussi du geste.

Un de ces coffrets où, autrefois, on mettait des gants, des rubans, des dentelles.

Le commissaire souleva avec précaution le lourd couvercle ;

Tous droits réservés.

Le coffret contenait quatre clefs... Le commissaire les prit.

— Mais ce sont les clefs de la caisse, monsieur le commissaire... oui, de cette pièce qui était, autrefois, une caisse s'écria Darboin.

— Ce sont bien elles !... confirma le concierge. La clef de la serrure, celle du verrou et le double de chacune.

— C'est impossible !... observa le magistrat d'un ton sec. Cette plaque de métal empêche de fermer la porte de l'intérieur... Si c'est ce malheureux qui a fermé la porte, il se trouvait donc à l'extérieur : comment aurait-il passé ensuite à travers la porte pour venir mourir là ?... Et si ce n'est pas lui qui a fermé la porte, comment les clefs se trouvent-elles à l'intérieur, près de lui, dans cette boîte fermée ?

Cette impossibilité irritait certainement le fonctionnaire.

Il alla à la fenêtre, mais il ne parvint pas à tourner la poignée.

— On ne l'ouvre jamais... dit Darboin. Elle est comme qui dirait condamnée.

Le commissaire écarta le rideau. De gros barreaux obstruaient la vue sur la cour intérieure, sombre et carée. Pas d'autre fenêtre !... Ni balcon, ni chéneau.

De l'index replié, le magistrat, percuta les murs qui, partout, sonnerent le plein... Nulle trappe !... Nulle ouverture secrète !...

A ce moment, trois hommes qui

avaient monté l'escalier en silence, fendirent sans façon le groupe des locataires.

— Qu'est-ce qui vous étonne donc si fort, mon cher monsieur Blacher ?... dit l'un d'eux, qui, de haute taille, mince, la moustache grisonnante, semblait un officier de cavalerie.

— Je crois bien, monsieur le Divisionnaire, que vous allez être étonné aussi !... Voici le cas :



**GRANDE MAISON DE**  
**TEINTURE NETTOYAGE**  
de tous vêtements,  
tissus, chapeaux, etc...  
Nettoyage et remise à neuf de véte-  
ments de cuir.  
Teintures de fourrures.  
Nettoyage d'ameublements, etc...  
ENVOI TOUTS LES SAMEDIS  
Travail soigné  
Dépôt pour Cahors :  
**Madame Louis BONNET**  
2, rue des Capucins

**Pharmacie Paul GARNAL**  
97, Boulevard Gambetta, CAHORS

**Organisation moderne**

Eau de Cologne 60°  
Prix du litre verre compris 30 fr.  
Prix du 1/2 litre — 16 fr.  
Prix du 1/4 litre — 8 fr.

Eau de Cologne 90°  
Prix du litre verre compris 38 fr.  
Prix du 1/2 litre — 20 fr.  
Prix du 1/4 litre — 11 fr.

Toutes ces Eaux de Cologne  
aux Extraits concentrés de fleurs  
constituent de véritables parfums

**On Demande** Dames et Demoiselles  
pour confection ch. soi de  
sacs en toile. Trav. fac. Ecr. Etablissement  
**ETERNIZ à LORRIS (Loire)**. Envelop-  
pe timbrée pour réponse.

**L'ENTERITE VAINCUE**  
celles que soient sa gravité et son  
ancienneté par le traitement nou-  
veau surprenant régime. Brochure  
envoyée gratuitement par Labora-  
toire **G. FOUCRAY**, 77, Boulevard  
de Grenelle, Paris (15°).  
Imp. COUSLANT (personnel intéressé)  
La Bo-gérant : L. PARAZINIS.

Par ce temps de crise  
la  
**Mode Pratique**  
donne tout ce qu'il y a de mieux  
et de moins cher à réaliser  
pour la toilette,  
la maison,  
la cuisine,  
tout y est pratique.  
Unan, 52 numéros, dont 24 en couleurs : 50 fr.  
Remboursable par primes à choisir.  
Le Numéro : 1 fr.

**Chemin de fer de Paris à Orléans**

**Cartes d'excursions**  
Du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 1932, il est dé-  
livré par toutes les gares des réseaux  
d'Orléans, de l'Etat et du Midi des car-  
tes dites « d'excursions » en toutes  
classes.

Ces cartes (individuelles ou de fami-  
le) sont valables 30 jours, avec faculté  
de prolongation.  
Elles donnent droit :  
1° à la libre circulation sur les lignes  
de certaines zones de la Bretagne, de  
l'Auvergne, des Cévennes et des Pyrè-  
nées, permettant ainsi un voyage d'ex-  
cursion sans programme arrêté d'avance.

2° à un voyage aller et retour sur le  
parcours compris entre le point de dé-  
part et les gares d'entrée et de sortie  
choisies sur le périmètre de chaque zone  
envisagée.  
Pour tous renseignements s'adresser :  
aux gares des trois réseaux intéressés ;  
à l'Agence Orléans-Midi, 16, Boulevard  
des Capucines et à l'Agence P.-O., 126,  
Boulevard Raspail, ou à la Maison de  
France, 101, Avenue des Champs-Ely-  
sées, à Paris ; aux Agences de Voyages.

**Voyages circulaires  
à itinéraires facultatifs**  
Toutes les gares des réseaux de Pa-  
ris à Orléans de l'Etat et du Midi, dé-  
livrent toute l'année, sur demande pré-  
alable, des carnets de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> clas-  
ses pour voyages circulaires de 500 km.  
de parcours minimum sur les dits ré-  
seaux.

L'itinéraire, qui doit être établi par  
le voyageur lui-même, doit ramener ce  
dernier à son point de départ initial ; le  
voyage peut comporter des solutions de  
continuité dans le parcours par fer.  
Validité : — 30, 45 ou 60 jours suivant  
la longueur du voyage avec faculté de  
prolongation de moitié.

Faculté d'arrêt.  
Pour tous renseignements complémen-  
taires s'adresser aux gares des trois  
réseaux intéressés ; à l'Agence P.-O. Mi-  
di, 16, boulevard des Capucines et à  
l'Agence P.-O., 126, boulevard Raspail,  
à la Maison de France, 101, avenue des  
Champs-Elysées, à Paris ; aux Agences  
de Voyages.

Etude de Maître L. NUVILLE, Docteur en Droit, Avoué à Figeac, Successeur de Maîtres VIVAL, MALRIEU & LOUBET

**VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE**

Adjudication fixée au **MERCREDI DEUX NOVEMBRE MIL NEUF CENT TRENTE-DEUX,**  
à **QUATORZE HEURES,** au Palais de Justice de Figeac, boulevard Président-Wilson.

Suivant exploit de Maître  
VERDIE, huissier à Saint-Céré,  
en date du vingt-trois juillet  
mil neuf cent trente-deux, dé-  
noncé suivant exploit du même  
huissier, en date du premier  
août mil neuf cent trente-deux,  
le tout visé, enregistré, transcrit  
au bureau des hypothèques  
de Cahors, le huit août mil neuf  
cent trente-deux, volume 195,  
numéro 33, par Monsieur le  
Conservateur qui a perçu les  
droits.

Monsieur Pierre LISSAC, sans  
profession, et Monsieur Edouard  
DUBLANCHÉ, sans profession,  
tous deux domiciliés à Puybrun,  
ayant Maître NUVILLE pour  
avocat constitué près le tribunal  
civil de Figeac.

Ont fait saisir les immeubles  
ci-après désignés à l'encontre et  
au préjudice de :

Madame Jeanne CAUSSE, dé-  
bitante,

Et Monsieur Marcel JUIL-  
LARD, représentant de com-  
merce, mariés, domiciliés en-  
semble à Saint-Céré, avenue de  
l'Hospice ; le mari pris pour  
la validité de la procédure  
contre la femme,

Débiteurs saisis défaillants.

**DESIGNATION**

des  
**Immeubles à vendre**

TELE QU'ELLE RÉSULTE DU PRO-  
CÈS-VERBAL DE SAISIE ET QU'ELLE  
A ÉTÉ INSÉRÉE AU CAHIER  
DES CHARGES.

Un enclos, situé au chef-lieu  
du canton de Saint-Céré, arron-  
dissement de Figeac, en face la  
gare du tramway, divisé en  
deux parcelles par la route de  
Saint-Céré à Saint-Laurent-les-  
Tours, appartenant à route na-

tionale entre Saint-Céré et Bre-  
tenoux à l'est ; à garage et vi-  
gne Paul LAPLEAU, au Nord ;  
à vignes de Mme Veuve LA-  
VAYSSIERE à l'Ouest ; et au  
Sud à vignes de l'Hôpital de  
Saint-Céré, et pré et dépôt de  
chiffons à Monsieur VILLEDAR-  
RY, chiffons en gros à Aurillac,  
comprenant :

1° Une maison d'habitation  
dont la face principale se trou-  
ve sur la susdite route nationale,  
construite en pierres, couverte  
en ardoises, dite « Buffet de la  
Gare »

a) avec rez-de-chaussée com-  
prenant salle de débit, cuisine,  
petite salle à manger et à côté  
une remise ou cave ;

b) avec premier étage com-  
prenant sur la remise trois pe-  
tites chambres, et sur le reste  
du rez-de-chaussée quatre pié-  
ces.

Derrière la maison, une pe-  
tite cour d'où un escalier,  
pierre, fer et bois, donne accès,  
au premier étage, à quatre pié-  
ces.

Sur la route nationale, un es-  
calier en pierre monte vers un  
balcon sur lequel s'ouvrent les  
portes de communication avec  
trois chambres.

Cette maison paraît figurer  
sur le plan cadastral de la  
Commune de Saint-Céré, sous le  
Numéro 108 p, lieu dit « l'Hôpital »,  
contenance : six cent douze  
francs cinquante centimes.

2° Un jardin appartenant à ce  
bâtiment et à la cour, entre  
vigne Paul LAPLEAU et pré  
VILLEDARY, d'une contenance  
d'environ deux ares, paraissant  
former partie du Numéro 108 p,  
section A, lieu dit « l'Hôpital »,  
contenance quinze ares, vignes,  
revenu imposable seize francs  
quatre-vingt-cinq centimes, classe I,  
à la matrice cadastrale de la  
Commune de Saint-Céré.

3° Une vigne en face, de l'au-  
tre côté de la route de Saint-  
Céré à Saint-Laurent-les-Tours,  
tenant à vigne de Mme Veuve

LAVAYSSIERE et vigne de l'Hô-  
pital de Saint-Céré, d'une conte-  
nance d'environ trois ares, pa-  
raissant être, sur la matrice ca-  
dastre de Saint-Céré, partie  
de l'article 108 p, ou 109 p.

Les mutations n'ayant pas été  
faites au décès de l'ancien pro-  
priétaire, les immeubles ci-des-  
sus décrits sont encore portés  
au nom de M. MISPOULLE Hip-  
polyte, cabaretier à Saint-Céré,  
et sont imposés au rôle des  
contributions foncières de la Com-  
mune de Saint-Céré, pour l'an-  
née mil neuf cent trente-deux,  
pour un revenu imposable de  
sept cent cinquante-deux francs  
cinquante centimes, pour la pro-  
priété bâtie et quarante-neuf  
francs trente-huit centimes pour  
la propriété non bâtie, ainsi  
qu'il résulte de la copie de la  
matrice cadastrale dont la te-  
neur suit :

N° de plan	N° de parcelle	Lieu dit	NATURE DE LA PROPRIÉTÉ		Revenu imposable	Quar- ter vallon
			Matrice Hanger	Vigne		
A 108p	1	L'Hôpital	Matrice	Vigne	612 50	140
A 108p	15	L'Hôpital	Matrice	Vigne	523 50	140
A 108p	1	L'Hôpital	Matrice	Vigne	18 50	1
A 108p	1	L'Hôpital	Matrice	Vigne	32 58	1
					<b>Total :</b>	<b>40 38</b>

A défaut de concordance entre  
la situation des lieux et la  
matrice cadastrale, il paraît  
évident qu'une partie tout au  
moins des articles figurant à la

matrice cadastrale ci-dessus ap-  
partient à des tiers, notam-  
ment à Monsieur PELERIN, né-  
gociant à Saint-Céré. Et le han-  
gar figurant au même plan ca-  
dastre, sous la section A, Nu-  
méro 108 p, revenu imposable  
cent quarante francs, est peut-  
être représenté par le balcon  
situé au sommet de l'escalier en  
pierres mentionné dans l'arti-  
cle premier.

**CAHIER DES CHARGES**

Le cahier des charges, clausé  
et conditions, dressé par  
Maître Nuville, avoué poursui-  
vant, pour parvenir à la vente  
desdits immeubles, a été déposé  
au greffe du tribunal civil de  
Figeac, où chacun peut en pren-  
dre connaissance sans frais.

La publication dudit cahier  
des charges, fixée au ving-  
trois septembre mil neuf cent  
trente-deux, a eu lieu à cette  
audience, et le jugement qui a  
donné acte de la lecture et pu-  
blication dudit cahier des char-  
ges, a fixé l'adjudication desdits  
immeubles à l'audience du mer-  
credi deux novembre mil neuf  
cent trente-deux.

En conséquence, il sera pro-  
cédé, le mercredi deux novem-  
bre mil neuf cent trente-deux,  
à quatorze heures, à l'audi-  
ence des criées du tribunal ci-  
vil de Figeac, au Palais de  
Justice de Figeac, Boulevard  
Président-Wilson, à la vente aux  
enchères publiques des immeu-  
bles ci-dessus désignés, en un  
seul lot et sur la mise à prix ci-  
après.

**FRAIS**

Les frais de saisie immobi-  
lière et de poursuite de vente  
seront payables en diminution  
du prix d'adjudication.

Au cas de surenchère du sixiè-  
me, les frais de première en-  
chère, les frais de surenchère  
et tous ceux qui seront exposés  
pour parvenir à la revente sur  
surenchère, seront supportés par  
les saisis, mais seulement jusqu'à  
concurrence de la différence

existant entre le prix de la pre-  
mière adjudication et celui de  
l'adjudication sur surenchère.  
Si le montant des frais de pre-  
mière enchère, de surenchère et  
de poursuite de vente sur suren-  
chère est supérieur à cette diffé-  
rence, entre l'ancien prix et le  
prix nouveau, l'excédent desdits  
frais incombant à l'adjudicataire  
sur surenchère, qui en sera tenu  
en sus de son prix d'adjudica-  
tion.

**MISE A PRIX**

Les immeubles ci-dessus dé-  
signés seront mis en vente, en  
un seul lot, sur la mise à prix  
de vingt mille  
francs, ci ..... **20.000 fr.**

Il est déclaré à tous ceux du  
chef desquels il pourrait être  
pris des inscriptions pour rai-  
son d'hypothèques légales, qu'ils  
devront requérir ces inscriptions  
avant la transcription du juge-  
ment d'adjudication.

Fait à Figeac, en l'étude, par  
l'avoué soussigné, le vingt-quatre  
septembre mil neuf cent trente-  
deux. L. NUVILLE, Avoué.

Pour tous renseignements, s'a-  
dresser à Maître NUVILLE,  
avoué poursuivant, demeurant  
à Figeac, boulevard Président-  
Wilson, qui, comme tous ses  
confrères, avoués à Figeac,  
peut être chargé d'enchérir.  
Les enchères ne peuvent être  
reçues que par le ministère  
d'un avoué de Figeac.

OBSERVATION. — C'est par  
erreur que, dans le numéro de  
ce journal qui a paru le 2 oc-  
tobre 1932, l'adjudication dont  
il s'agit a été indiquée comme  
étant fixée au 26 octobre 1932.  
Elle aura lieu, comme indiqué  
ci-dessus, au Palais de Justice  
de Figeac, le deux novembre  
mil neuf cent trente-deux, à  
quatorze heures.

L. NUVILLE,  
Avoué.

CAHORS, IMP. COUSLANT

**SERVICE D'HIVER 1932-33**

**De Paris à Toulouse par Cahors**

	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	OMNIB.
PARIS (Orsay) dép.	22 20	9 55	17 21	19 56	21 10	19 56	21 10	22 20
PARIS (Aust.) dép.	22 34	10 7	17 32	20 8	21 22	20 8	21 22	22 34
LIMOGES (arrivé)	5 53	16 6	23 2	2 8	3 16	2 8	3 16	5 53
LIMOGES (départ)	4 31	9 5	16 21	2 23	3 24	2 23	3 24	4 31
BRIVE (arrivé)	7 12	11 59	18 2	4 8	5 5	4 8	5 5	7 12
BRIVE (départ)	7 35	12 33	19 18	4 17	5 12	4 17	5 12	7 35
Gignac-Cressensac	8 14	13 10	16 57	—	—	—	—	8 14
SOULLAC. dép.	8 37	13 48	17 22	—	—	—	—	8 37
CAZOULES. arr.	8 45	13 56	17 30	—	—	—	—	8 45
La Chap.-d-Mareuil	8 51	14 2	17 38	—	—	—	—	8 51
Lamothe-Fénelon	9 2	14 12	17 47	—	—	—	—	9 2
Nozac	9 11	14 22	17 59	—	—	—	—	9 11
GOURDON. dép.	9 31	14 37	18 17	—	—	—	—	9 31
Saint-Clair	9 40	14 48	18 27	—	—	—	—	9 40
Dégagnac	9 51	14 57	18 39	—	—	—	—	9 51
Thézac-Peyrilles	10 2	15 8	18 51	—	—	—	—	10 2
Saint-Denis-Catus	10 13	15 19	19 2	—	—	—	—	10 13
Espère	10 23	15 29	19 12	—	—	—	—	10 23
Pradines	10 29	15 35	—	—	—	—	—	10 29
CAHORS (arrivé)	10 35	15 41	19 23	6 4	6 19	6 4	6 19	10 35
CAHORS (départ)	11 5	17 4	20 2	6 8	7 3	6 8	7 3	11 5
Sept-Ponts	11 45	17 51	—	—	—	—	—	11 45
Cienrac	11 59	18 7	—	—	—	—	—	11 59
Lalbenque	12 6	18 16	—	—	—	—	—	12 6
Causade	12 10	18 54	—	—	—	—	—	12 10
MONTAUBAN arr.	13 14	19 32	21 10	7 20	8 10	7 20	8 10	13 14
TOULOUSE. arr.	16 49	2 39	22 1	8 11	9 11	8 11	9 11	16 49

**De Toulouse à Paris par Cahors**

	OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	RAPIDE
TOULOUSE... d.	4 50	8 45	10 20	13 40	19 44	21 3	23 11
MONTAUBAN. d.	6 14	9 48	11	16 2	20 29	21 48	23 52
Causade	6 55	10 29	—	16 41	20 54	—	—
Lalbenque	7 32	11 9	—	17 17	—	—	—
Cienrac	7 40	11 18	—	17 25	—	—	—
Sept-Ponts	7 51	11 30	—	17 36	—	—	—
Pradines (arr.)	7 59	11 38	12 4	17 44	21 36	22 47	0 53
CAHORS... (dép.)	8 17	12 12	12 8	17 52	21 40	22 51	0 57
Pradines	8 24	12 49	—	17 59	—	—	—
Espère	8 32	12 53	—	18 7	—	—	—
St-Denis-Catus	8 46	13 11	—	18 20	—	—	—
Thézac-Peyrilles	8 59	13 25	—	18 33	—	—	—
Dégagnac	9 10	13 34	—	18 42	—	—	—
Saint-Clair	9 19	13 43	—	18 51	—	—	—
GOURDON (1) d.	9 37	13 58	12 51	19 6	22 25	—	—
Nozac	9 45	14 7	—	19 14	—	—	—
Lamothe-Fénelon	9 55	14 16	—	19 23	—	—	—
La Chap.-de-Mar.	10 2	14 21	—	19 30	—	—	—
CAZOULES	10 8	14 30	—	19 36	—	—	—
SOULLAC. dép.	10 25	14 42	13 16	19 49	22 51	—	—
Gignac-Cressensac	10 52	15 11	—	20 19	—	—	—
BRIVE... (a.)	11 20	15 41	13 53	20 49	23 32	0 29	2 43
PARIS... (A.) arr.	—	—	13 58	—	23 39	0 39	2 48
PARIS... (O.) arr.	—	—	21 46	—	8 33	8 52	10 4
—	—	—	21 58	—	8 45	9 4	10 15

**De Cahors à Libos**

CAHORS	6 22	15 3	18 33
Pradines	6 29	15 11	18 41
Mercuès	6 38	15 20	18 50
Douelle (Arrêt)	6 42	15 24	18 54
Parnac	6 49	15 33	19 3
Luzech	6 55	15 39	19 10
Castelfranc	7 7	15 50	19 22
Prayssac (Arrêt)	7 11	15 54	19 26
Puy-l'Evêque	7 20	16 3	19 35
Duravel	7 27	16 10	19 47
Soturac-Touzac	7 35	16 18	19 51
Fumel	7 46	16 29	18 26 20 3
LIBOS	7 51	16 34	18 32 20 8

**De Libos à Cahors**

LIBOS... dép.	6 27	9 22	14 25	18 12
Fumel	6 38	9 29	14 32	18 20
Soturac-Touzac	6 54	9 40	14 43	18 30
Duravel	7 5	9 47	14 50	18 37
Puy-l'Evêque	7 21	9 55	14 57	18 44
Prayssac (Arrêt)	7 35	10 4	15 6	18 52
Castelfranc	7 52			